



La Valbonne, le 31 janvier 2025

CSA de La Valbonne  
BP 30016  
01120 DAGNEUX-MONTLUEL

## **Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 janvier 2025**

L'assemblée générale ordinaire (AGO) est dirigée par Mr LAGARDE Christophe, président du CSA de la Valbonne, et commence par un mot d'accueil de sa part.

Le décompte des présents est assuré, l'assemblée peut être tenu (**34 présents et 15 pouvoirs**).

Le président présente le déroulement de la réunion.

Le déroulé de l'assemblée générale extraordinaire est le suivant :

- Mot d'accueil
- remerciements
- Validation du PV de l'assemblée générale 2023
- Bilan moral et d'activités
- Bilan comptable (vote du quitus au trésorier)
- Rapport du vérificateur au compte (vote pour approbation du rapport)
- Propositions du comité directeur
- Présentation et élection des candidats au comité directeur
- Vote
- Perspectives pour l'année à venir
- Questions diverses

### **Mot d'accueil et remerciements :**

Le président souhaite la bienvenue à l'assemblée et les remercie de leur présence.

Il remercie les autorités militaires du soutien apporté lors de cette saison compliquée.

### **Validation du PV de l'assemblée générale ordinaire 2023**

Le président rappelle que tous les documents sont consultables sur le site du club ( <http://csalavalbonne.com> ) et demande si des remarques sont à apporter au PV de l'AGO de 2023.

La validation du PV de l'AGO est mis aux votes :

Votants : 49 (34 présents, 15 pouvoirs)

Pour : 49

Contre : 0  
Abstention : 0  
Le PV de l'AGO 2023 est adopté à l'unanimité

### **Bilan moral et d'activités :**

Le CSA de la Valbonne, cette année c'est :

- 922 adhérents soit +45% par rapport à la saison dernière
- 27% d'adhérentes (+118)
- 15% de – de 18 ans (+85)
- 2 personnes en situation de handicap
- 34% d'ayants droit (317 ayants droit et 605 extérieurs à la défense)
- 19 sections culturelles ou sportives
- 10 emprises (gymnase, piscine, salle de musculation, ...)
- Environ 3600h de bénévolat
- Un budget d'environ 50000 euros

Le président dresse le bilan de l'année écoulée.

Cette année a été difficile pour le bureau et le président. S'il remercie les bénévoles et particulièrement les animateurs sans qui le CSA ne pourrait pas proposer autant d'activités, il évoque néanmoins le problème de communication avec ces derniers. En effet, il devient de plus en plus difficile de joindre la plupart des animateurs et, même pour des moments festifs, de les rassembler ne serait-ce que pour évoquer la vie de leur section (problèmes, points positifs voir négatifs). Généralement, ce sont toujours les mêmes sections qui répondent présents les autres ne se manifestant que lors de besoins financiers ou des problématiques d'adhérents.

Mais plus encore ce qui à peser sur le moral du président, c'est le « harcèlement » récurrent de certains adhérents concernant des problèmes connus et qui nécessitent du temps pour avancer. Ces différents faits d'impatience usent la motivation de chacun des bénévoles et peuvent créer des tensions là où il n'y a pas lieu d'être. De plus, chez certains adhérents ces faits sont marqués d'agressivité voire d'irrespect, ce qui est inadmissible.

De plus, le commandement de la base de défense basé à Lyon a pris cette saison des décisions tardives (début novembre) qui ont impactées des sections en ne donnant plus accès à des locaux occupés depuis 12 ans par le CSA sans donner de solutions de repli ni de substitutions. Le motif invoqué laisse présager d'autres interdiction ce qui mettrait en péril le fonctionnement du CSA en tous les cas la fermeture de certaines sections. Le président en a été affecté et ces faits voire ces combats conforte sa volonté de quitter la présidence du CSA.

Heureusement, la participation aux divers championnats régionaux et nationaux (Triathlon, badminton, futsal, tir) a adouci la « pilule » avec de bons classement encore une fois cette saison.

Le président évoque son éventuel départ et recherche toujours un remplaçant pour la charge que représente la présidence d'une association telle que le CSA mais aussi la difficulté, étant retraité et à l'extérieur du camp, à gérer les problèmes de la vie quotidienne du club ainsi que d'avoir des relations suivies avec les autorités.

## **Bilan comptable :**

L'année précédente, pour rappel, avait vu un exercice équilibré avec 40257,80€ euros d'actifs dont 0€ d'actifs immobilisés et 41510,30€ de trésorerie avec un résultat d'exercice négatifs de -862,95€ et un total de 40257,80€ soit un exercice équilibré.

Cette année, les actifs au 31 août 2024, se montent à 30980,17€ dont 0€ d'actifs immobilisés de passifs et 24970,24€ de trésorerie disponible, soit un résultat positif de 1485,72€ et 30980,17€ soit un exercice équilibré.

L'augmentation très importante du nombre d'adhérents et la rigueur dans les dépenses ont permis de passer d'un bilan négatif de la saison 2022-2023 à un bilan positif pour la saison écoulée.

Le rapport du vérificateur aux comptes, Mr PICHARD Nael va dans ce sens et confirme la bonne tenue financière de l'année écoulée.

Le rapport du vérificateur est mis aux votes et est approuvé (49 exprimés, 0 contre, 0 abstention, 49 pour).

Le quitus du trésorier est mis aux votes et le quitus lui est donné. (49 exprimés, 0 abstention, 0 contre, 49 pour)

Le budget prévisionnel est présenté, il s'élève à 51234 € pour l'exercice 2024-2025. Les sections devront continuer leur effort afin de maintenir la bonne santé du club.

Le budget prévisionnel est mis aux votes et adopté à l'unanimité.

Augmentation des tarifs 2025-2026 :

Pour la saison 2025-2026, la FCD va augmenter ses tarifs et ainsi passer de 19€ à 22€ le prix de la licence.

Le CSA n'ayant pas augmenté ses tarifs depuis plus de 10 ans, le comité directeur propose d'augmenter de 10€ l'adhésion sur l'ensemble des cotisations du CSA.

Ce qui donnerait :

- 60€ par an au lieu de 50€ pour les ayants droits
- 120€ par an au lieu de 110€ pour les extérieurs à la défense
- 50€ par an au lieu de 30€ pour les clubs conventionnés.

Cette mesure est mise aux votes et est adoptée à l'unanimité (49 exprimés, 0 contre, 0 abstention, 49 pour)

## **Renouvellement du bureau :**

Ont démissionné :

- Marie Anne KANT (secrétaire)
- Charlène DURAND (comité directeur)

Se présentent :

- Olivier BOTELLA, responsable de la section tir du CSA
- Marie Anne KANT (secrétaire)

Les candidatures sont mises aux votes et sont plébiscitées à l'unanimité (49 exprimés, 0 contre, 0 abstention, 49 pour)

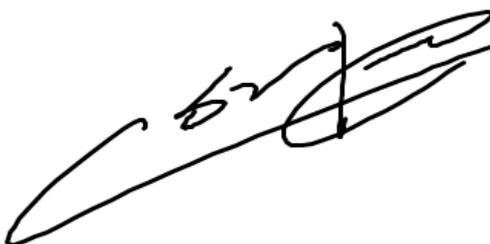
Le président félicite les élus et les remercie de leur engagement.

Avant de lever la séance, le président remercie les adhérents présents.

La séance est levée. Il est 20 heures 45

Sylvie LAGARDE  
Trésorière du CSA la Valbonne

Christophe Lagarde  
Président du CSA de La Valbonne



## ANNEXE

Liste des animateurs par section pour la saison 2023-2024 :

- Airsoft : Mr MEDUS Max
- Badminton : Mr TRUPIANO Laurent
- Cuisine : Mme GUINET Marie Jo
- Cyclisme : Mr TROMBINI Gilles
- Futsal/Foot à 7 : Mr ABADALIA Houalide
- Hand ball : Mme KANT Marie Anne
- Kick-boxing : Mr INVERNIZZI Etienne
- Musculation : Mr ROGELET Jean-Pierre
- Natation : Mr PERRIER-BERCHE Aurélien
- Paint-ball : Mme TISON Valérie
- Parcours training : PERRIER-BERCHE Aurélien
- Patchwork : Mme GUINET Marie Jo
- Peinture sur porcelaine : Mme TOULOUSE Rose
- Pilates : Mme BLANCHET Marion
- Plongée : Mr SERRAILLE Ludovic
- Rénovation fauteuil : Mme SAINT CYR Christiane
- Tir à l'arc : Mr LAGARDE Christophe
- Tir sportif/tir longue distance : Mr BOTTELA Olivier
- Triathlon : Mr TERUEL Richard

Composition du comité directeur et fonction :

- Président : Mr LAGARDE Christophe
- Vice-président : Mr PERRIER-BERCHE Aurélien
- Trésorier : Mme LAGARDE Sylvie
- Secrétaire : Mme KANT Marie Anne
- Secrétaire : Mme TISON Valérie
- Membre : Mme GUINET Marie Jo
- Membre : Mme MACHEZ Colette
- Membre : Mr BOTELLA Olivier
- Membre : Mr ROGELET Jean-Pierre
- Membre : Mr MEDUS Max
- Membre : Mr BEKOUIDER Lahcen
- Membre : Mr TARAVEL Alexandre